

A l'attention des Adhérent(e)s du CCLA

Comme vous le savez l'épidémie de COVID-19, fait l'objet de mesures nationales précisées par le Président de la République et confirmées par le Premier Ministre. Ces mesures nous ont été relayées au plan municipal.

Face à cette situation et pour limiter la propagation du virus, nous devons faire preuve de responsabilité et de solidarité.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration du CCLA a décidé de suspendre toutes les activités sportives ou récréatives (tous milieux et tous publics) organisées par l'association jusqu'au 31 mars.

Ces recommandations sont susceptibles d'être prolongées au-delà du 31 mars en fonction de l'évolution de la situation.

Nous vous informerons au travers de notre site <https://www.cclaucamville.fr/> de l'évolution de notre fonctionnement et de la reprise de nos activités

Nous vous remercions de votre compréhension et sommes persuadés que vous partagez notre décision motivée par un soucis de solidarité et de cohésion nationale face à cette pandémie

